

## Comptabilité - Exercice 2000 - Décision d'octroi et de versement de subventions et participations

**M. LE MAIRE, Rapporteur :** Le décret n° 83.16 du 13 janvier 1983 portant établissement de la liste des pièces justificatives des paiements des communes prévoit notamment qu'en matière de subvention, le paiement est subordonné à une décision de l'autorité compétente. Cette décision peut être le budget primitif (budget principal et budgets annexes, états annexes) lorsque le bénéficiaire de la subvention et le montant de celle-ci sont individualisés, ou une délibération du Conseil Municipal.

Le vote du budget primitif 2001 interviendra le 24 février 2001.

Aussi, pour permettre le versement :

- des sommes venant à échéance avant cette date au titre des conventions passées par la commune,

- de tout ou partie des subventions accordées aux associations de notre ville, leur assurant un fonctionnement correct,

le Conseil Municipal est appelé à décider d'attribuer et de verser, après réception de la délibération exécutoire, les subventions et participations suivantes qui représentent 26 419 023,21 F soit 4 027 554 €.

Services Imputations	Libellés	Montant crédits à ouvrir (en francs)	Montant versements (en francs)	Organismes bancaires	Modalités particulières de versement et observations
<b>Service 200</b> 92 024 6574	Administration générale - Fêtes et cérémonies - Subvention de fonctionnement	300 000,00	300 000,00	Comité des Fêtes	Financement du carnaval de février 2001
<b>Service 201</b> 92 311 6574	Culture - Expression musicale, lyrique et chorégraphique - Subvention de fonctionnement	50 000,00	50 000,00	Harmonie Municipale	
<b>Service 400</b> 92 04 6574 95070	Relations Internationales - Subvention de fonctionnement - Programme Développement Douroula	312 500,00	312 500,00	Association Française des Volontaires du Progrès	Convention du 30.09.2000 Echéance janvier 2001
92 816 65738 89015	Aménagement et services urbains, environnement - Autres réseaux et services divers - Subvention de fonctionnement autres organismes Aéroport de Dole Tavaux	100 000,00	100 000,00	CCI du Jura	Versement participation annuelle pour le 31/01
92 90 6554 90019	Interventions économiques - Contributions aux organismes de regroupement - Syndicat Mixte de Besançon-Chemaudin	41 751,00	41 750,21	Syndicat Mixte Besançon Chemaudin	Emprunt BFCM - Trimestrialité au 31 janvier
<b>Service 20300</b> 92 40 6574 90012	Sport et jeunesse - Services communs - Subvention de fonctionnement au sport de haut niveau	898 200,00	898 200,00	BBC - BRC - BHC - ESB «F» - ESB «M» - UFFB	Mensualisation des contrats d'objectifs Janvier - Février 2001
92 40 6574 92038	Sport et jeunesse - Services communs - Subvention de fonctionnement au SNB	110 000,00	110 000,00	SNB	
92 40 6574 96005	Sport et jeunesse - Services communs - Subvention de fonctionnement au BRC Tennis	35 000,00	35 000,00	BRC Tennis	
<b>Service 20400</b> 92 020 6574	Administration générale de la collectivité - Subvention de fonctionnement - Crédits à répartir	1 000 000,00	1 000 000,00	Comité des Oeuvres Sociales du Personnel de la Ville de Besançon	Versement sur note de service

Services Imputations	Libellés	Montant crédits à ouvrir (en francs)	Montant versements (en francs)	Organismes bancaires	Modalités particulières de versement et observations
<b>Service 20500</b> 92 422 6574	Sport et jeunesse - Autres activités pour les jeunes - Subvention de fonctionnement	396 327,00	396 327,00	Centre International de Séjour	Echéance contractuelle en février
92 524 6574	Interventions sociales - Autres services - Subvention de fonctionnement	45 000,00	45 000,00	ORPAB	Acompte sur subvention 2001
<b>Service 21100</b> 92 421 65736	Sport et jeunesse - Centres de loisirs - Subvention de fonctionnement organismes publics - Caisse des Ecoles	500 000,00	500 000,00	Caisse des Ecoles	Janvier 2001
92 421 6574	Sport et jeunesse - Centres de loisirs - Subvention de fonctionnement	500 000,00	500 000,00	Francais	Janvier 2001
92 421 6574 96039	Sport et jeunesse - Centres de loisirs - Subvention de fonctionnement	6 830,00	6 830,00	MJC Palente	Versement janvier 2001
<b>Service 30200</b> 92 523 6574	Interventions sociales - Action en faveur des personnes en difficulté - Subvention de fonctionnement	330 000,00	330 000,00	Association PLIE	Versement sur note de service
92 90 6572 95056	Interventions économiques - Subvention d'équipement personnes de droit privé - Aménagement de la place Cassin	979 550,00	979 550,00	SAIEMB	Versement sur note de service
92 90 6572 95074	Interventions économiques - Subvention d'équipement personnes de droit privé - Place Cassin - Aménagement du restaurant	1 013 426,00	1 013 426,00	SAIEMB	Versement sur note de service
92 90 6574 98801	Interventions économiques - Subvention de fonctionnement - Emploi Jeunes	300 000,00	300 000,00	CNASEA	Versement sur note de service
92 95 6574 89053	Aides aux tourisme - Subvention de fonctionnement - OTSI Développement et promotion du tourisme	428 180,00	428 180,00	OTSI	Versement sur note de service

Services Imputations	Libellés	Montant crédits à ouvrir (en francs)	Montant versements (en francs)	Organismes bancaires	Modalités particulières de versement et observations
<b>Service 41000</b> 92 313 6574	Culture - Théâtres - Subvention de fonctionnement	2 014 900,00	1 341 600,00 673 300,00	Espace Planaise CDN Compagnie Dubois	Echéance 15/02/2001 Echéance 15/02/2001
<b>Service 41026</b> 92 311 6574	Culture - Expression musicale, lyrique et chorégraphique - Subvention de fonctionnement	2 000 000,00	2 000 000,00	Didier BRUNEL	Echéance 01/02/2001
<b>Service 44000</b> 92 520 65736	Interventions sociales - Services communs - Subvention de fonctionnement au CCAS	12 790 200,00	12 790 200,00	CCAS	Fonctionnement janvier et février 2001 - Versement mensuel de 6 395 100 F
92 64 6574 93013	Famille - Crèches et garderies - Subvention de fonctionnement - Antenne Petite Enfance	121 185,00	121 185,00	Antenne Petite Enfance	Versement janvier 2001
92 64 6574 93014	Famille - Crèches et garderies - Subvention de fonctionnement - Maison Verte	80 501,00	80 501,00	La Maison Verte	Versement janvier 2001
92 64 6574 94022	Famille - Crèche et garderies - Subvention de fonctionnement - Mutualité du Doubs - Relais assistantes maternelles	61 052,00	61 052,00	Mutualité du Doubs	Versement janvier 2001
92 64 6574 95029	Famille - Crèches et garderies - Subvention de fonctionnement - Antenne Petite Enfance - Centre de loisirs	4 422,00	4 422,00	Antenne Petite Enfance	Versement janvier 2001
<b>Service 47020</b> 92 90 6574	Interventions économiques - Subvention de fonctionnement - Crédits à répartir	300 000,00	300 000,00	Mission Locale pour l'Emploi	Convention du 24/12/99 - Versement sur note de service

Services Imputations	Libellés	Montant crédits à ouvrir (en francs)	Montant versements (en francs)	Organismes bancaires	Modalités particulières de versement et observations
<b>Service 47030</b> 92 422 6574	Sport et jeunesse - Autres activités pour les jeunes - Subvention de fonctionnement - Crédits à répartir	800 000,00	200 000,00	ASEP Foyer des Jeunes Travailleurs	Convention du 19/05/2000 Versement sur note de service
<b>Service 47040</b> 92 522 6574	Interventions sociales - Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence - Subvention de fonctionnement	600 000,00	300 000,00	MJC Palente	Convention du 10/10/2000 Versement sur note de service
<b>Service 47041</b> 92 422 6574	Sport et jeunesse - Autres activités pour les jeunes - Subvention de fonctionnement - Crédits à répartir	100 000,00	300 000,00	Comité Quartier Rosemont Saint-Ferjeux	Convention du 01/07/1998 Versement sur note de service
<b>Service 47070</b> 92 523 6574	Interventions sociales - Actions en faveur des personnes en difficulté - Subvention de fonctionnement - Crédits à répartir	200 000,00	600 000,00	ADDSEA	Convention du 23/12/97 Versement sur note de service
			100 000,00	Centre Information Jeunesse	Convention du 30/04/99 Versement sur note de service
			200 000,00	Régie des Quartiers	Convention du 22/05/96 Versement sur note de service
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>26 419 024,00</b>	<b>26 419 023,21</b>		

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal en décide ainsi à l'unanimité.

Ne prennent pas part au vote pour les subventions correspondantes : M. BARETJE, Président du Comité des Fêtes et de l'Harmonie Municipale, M. DAHOUI, Vice-Président du Comité des Oeuvres Sociales du Personnel de la Ville de Besançon, M. NUNINGER, Président du PLIE, M. ANTONY, Président de la SAIEMB, M. CHRISTELLE, Président de l'Office du Tourisme/Syndicat d'Initiative, M. le Maire, Président de la Caisse des Ecoles et du Centre Communal d'Action Sociale, M. GIRARD, Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale, M. THIRIET, Président de la Mission Locale pour l'Emploi, Mme DUFAY, Présidente de la Régie des Quartiers.

*Récépissé préfectoral du 23 janvier 2001.*